

5G



QUAND
L'ESSENTIEL
N'EST PAS DANS
L'ESSENTIEL...

*Adresse aux maires
et à tous les élus locaux*

5G : QUAND L'ESSENTIEL N'EST PAS DANS L'ESSENTIEL...

Par Matthieu Amiech,
conseiller municipal dans un village du Tarn

Mars 2021

Mesdames, Messieurs,

Le 9 décembre 2020, le Ministre de l'Économie, des finances et de la relance, Bruno Le Maire, et le Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, Cédric O, ont adressé un courrier à tous les maires du pays au sujet de la 5G. Leur lettre-plaidoyer est accompagnée d'un « Guide à destination des élus » à l'enseigne du gouvernement : *L'essentiel sur la 5G*.

Cette brochure de 20 pages contient tout un ensemble d'informations et de partis pris qui méritent d'être commentés, confrontés à d'autres sources et à une vision plus complète des enjeux du très haut débit mobile. Lisez la brochure du gouvernement si vous ne l'avez pas fait ; puis lisez les pages qui suivent, pour être en mesure de répondre justement aux sollicitations des habitants de vos communes.

Je me permets de m'adresser à vous, et de produire une réponse à ce Guide gouvernemental, alors que je suis un simple élu municipal d'une toute petite commune de 90 habitants, un simple citoyen en fait. Simplement, je me documente depuis quinze ans sur la « révolution numérique » permanente, ses enjeux, ses conséquences, dans le cadre de mon travail, de mes engagements, de l'éducation de mes enfants. Le résultat de ces recherches est que je pense qu'en général, les citoyens et leurs représentants minimisent les problèmes, souvent graves et insolubles, posés par le développement incessant des Technologies de l'Information et de la Communication. Au-delà de tel fait ou tel chiffre, le passage à la 5G est porteur d'un véritable projet de société. J'espère que ces quelques pages permettent de bien le comprendre.

I- DES RÉPONSES ÉVASIVES À DES QUESTIONS DE BASE

Commençons par examiner les réponses données dans la brochure gouvernementale à trois questions élémentaires sur le passage à la 5G (page 8).

❶ **Première question posée :** « Est-ce que le déploiement de la 5G nécessite d'installer de nouvelles antennes ? »

❷ **Réponse :** « La première phase de déploiement ne nécessitera pas d'installer massivement de nouveaux sites radios. Les opérateurs se serviront principalement des pylônes déjà existants pour ajouter les antennes 5G ou mettre à jour les antennes existantes. »

Cette réponse peut être vraie dans certaines campagnes où il s'agit dans un premier temps de renforcer le réseau 4G, là où il est absent ou peu développé. Mais à côté de cela, que ce soit dans les métropoles ou en zones rurales, les antennes sont bien en train de se multiplier. Ce qui est précisément indiqué dans la brochure... mais plus loin, page 15 : l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) oblige les opérateurs à construire 3 000 sites radio émettant en 3,5 GigaHz (fréquence spécifique à la 5G, nettement supérieure à tout ce qui se fait en 4G) d'ici 2022 ; 8 000 d'ici 2024 ; 10 500 d'ici 2025. Et 25 % de ces nouveaux pylônes devront se situer en zone peu dense ou industrielle.

Qui plus est, dans les villes (notamment les grandes) vont très vite pulluler les mini-antennes, posées par milliers sur le mobilier urbain, qui compléteront les grandes pour « porter » à destination les ondes plus courtes caractéristiques de la 5G. Le nombre de stations de téléphonie mobile a déjà augmenté de 56 % entre 2015

et 2020 ; et le nombre d'antennes émettrices de 170 %¹. **Nous sommes donc bien dans un processus d'installation massif de nouveaux pylônes, contrairement à ce que dit la brochure du gouvernement.**

« La seule estimation que nous pouvons produire aujourd'hui [pour l'ensemble du monde], c'est la fabrication nette des équipements suivants due à la 5G : 6,6 à 13,1 millions de nouvelles antennes entre 2019 et 2025, 16,7 milliards d'objets connectés entre 2018 et 2024, 900 millions à 3,3 milliards de smartphones 5G entre 2019 et 2025. (...) D'après un équipementier en réseaux fibrés pour la 5G, la proportion d'antennes serait multipliée par 20 pour permettre une couverture de 95 % dans une zone urbaine dense (en 3,5 et 26 GigaHerz). »

Gauthier Roussilhe, *La Controverse de la 5G*, rapport en ligne sur Internet, p. 27 et 28, les chiffres sont tirés par l'auteur de documents publiés par les industriels du téléphone et leur cabinets de conseil.

❸ **Deuxième question :** « faudra-t-il obligatoirement changer son équipement ? »

❹ **Réponse du gouvernement :** « la 5G restera un choix : choix de s'équiper, choix de souscrire un abonnement. Son lancement ne rendra pas incompatibles les téléphones des anciennes générations (...) et ne va pas contraindre à s'équiper d'un nouveau téléphone » (p. 8).

Bien sûr, il n'est pas prévu que les personnes qui n'achètent pas de nouveau smartphone soient verbalisées par les gendarmes. Mais mettre en avant la liberté de choix dans ce domaine est assez hypocrite, quand on voit combien l'organisation de la société, et

¹ Chiffres établis par Marceau Coupechoux, professeur à Polytechnique et à Télécom Paris, sur la base des données publiées par l'Agence nationale des fréquences (ANFR) : <https://reporterre.net/5G-un-ogre-energetique-en-puissance>

les politiques publiques notamment, ont rendu difficile de vivre sans Internet chez soi et sans téléphone mobile, au cours des deux décennies écoulées. Surtout, cette manière de répondre à la question élude le fait essentiel qu'une nouvelle génération de smartphones est bien en cours de lancement à l'occasion du passage à la 5G. Au début de 2020, les grands fabricants disaient clairement que l'arrivée de la 5G allait faire repartir à la hausse les ventes de terminaux (smartphones et tablettes), en léger repli les années précédentes ; pandémie et confinements ont finalement remis à plus tard ce rebond, ce qui n'empêche pas le succès mondial de l'iPhone 12, « fait pour la 5G », depuis son lancement à l'automne dernier².

❶ **Troisième question** : « quelles garanties pour la vie privée des citoyens ? ».

❷ **Réponse** : « les réseaux télécoms sont soumis à un double régime de protection de la vie privée : le respect du secret des correspondances, d'une part, et le Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD), d'autre part » (p. 8).

On voit bien qu'en réalité, plus le temps que l'on passe en ligne augmente, plus nos usages se multiplient, plus les industriels et les publicitaires récupèrent de données sur nous, nos goûts et nos pratiques. Le RGPD ne fait que modérer légèrement cette tendance, et n'entrave pas le pouvoir extraordinaire acquis par les géants du *web* (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) sur nos vies connectées. Surtout, la 5G vise en premier lieu à développer l'Internet des objets ; or, jusqu'ici, la majorité des objets connectés sont les caméras de vidéosurveillance. La 5G doit permettre d'en poser encore plus, et de faciliter l'utilisation de la reconnaissance

2 « La poussée de la 5G est le fer de lance des ventes dans l'industrie des smartphones. » (www.blog-nouvelles-technologies.fr/194089/ventes-iphone-ont-augmente-10-pourcent-2020/)

faciale sur les images ainsi recueillies³. Le géant chinois de la téléphonie mobile, Huawei, en pointe sur la 5G et qui cherche activement à prendre pied en Europe, se trouve être à ce jour le leader mondial du business de la reconnaissance faciale⁴. De manière générale, parler d'une plus grande protection de la vie privée, dans un monde où la géolocalisation et le traçage électronique gagnent constamment du terrain est vraiment très contestable.

II- EFFETS DES ONDES SUR LA SANTÉ : LES CHOSES NE SONT PAS SI CLAIRES

La brochure du gouvernement s'efforce de réduire les inquiétudes sur la santé à l'effet de rumeurs mal fondées. Elle explique aux élus locaux que « l'exposition du public aux ondes est très réglementée et surveillée » en France, qu'il y a déjà beaucoup de contrôles sur les émissions des antennes et des téléphones. Elle parle d'« une légère augmentation de l'exposition aux ondes [entre la 4G et la 5G], similaire à celle observée lors du passage de la 3G à la 4G », exposition qui restera donc « faible et très largement en-dessous des valeurs limites autorisées » (p. 10).

Il est paradoxal de vanter l'incroyable diversification des usages d'Internet que permettra la 5G, la multiplication par milliers des objets connectés etc..., et d'affirmer en même temps que l'exposition aux ondes va à peine augmenter. Pour Olivier Merckel, chercheur à l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire), « l'usager

3 Voir l'enquête de Philippe Reltien et de la Cellule investigation de Radio France : www.franceculture.fr/societe/quand-la-reconnaissance-faciale-en-france-avance-masquee

4 Voir Solenn Le Royer et Nathalie Guibert, « La French Connection de Huawei à Paris », *Le Monde* du 4 mars 2021. Ces journalistes racontent qu'en 2017, Huawei a offert 240 caméras à la ville de Valenciennes, un cadeau d'une valeur de 2 millions d'euros.

sera *a priori* plus exposé puisque soumis à plus de puissance et plus de débit à travers son smartphone⁵. »

De toute façon, l'inquiétude qui monte dans la société à propos des effets des ondes sur la santé ne porte pas que sur la 5G. Elle porte sur l'augmentation tous azimuts des niveaux et des sources d'exposition aux ondes électro-magnétiques, comme en a témoigné le tenace mouvement d'opposition aux compteurs Linky. Elle est étayée par une grande étude officielle de l'Anses, en 2018, qui reconnaît que pas moins de 5 % des Français (3,3 millions de personnes) souffrent « sous une forme ou sous une autre (...) de sensibilité exacerbée aux ondes électromagnétiques »⁶. Suite à cette étude, les opérateurs téléphoniques et les autorités ne peuvent plus complètement nier le problème ; et des décisions de justice sont prises en faveur de personnes reconnues électro-hypersensibles par des médecins, y compris dans le champ du travail⁷.

Mais les réglementations en France, et notamment la valeur-limite d'exposition fixée entre 36 et 61 V/m, continuent de se baser uniquement sur les recommandations de l'Icnirp (Commission internationale sur la protection contre les rayonnements non ionisants). Or, cette commission émane de la recherche nucléaire de l'armée américaine, et sa composition fait clairement apparaître des conflits d'intérêt : elle a souvent confié ses études à des chercheurs salariés de l'industrie du téléphone. Ces études ne portent que sur les effets à court terme et sur les effets thermiques, alors que de nombreuses autres études portent sur les effets à moyen et

5 Cité par Stéphane Mandard, « La 5G arrive en France mais les autorités notent un manque important de données sur ses effets sanitaires », *Le Monde* du 27 janvier 2020. Olivier Merkel est précisément chef de l'unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques, à l'Anses.

6 Voir Pierre Le Hir, « Électrosensibles : des symptômes réels qui restent inexplicables » dans *Le Monde* du 27 mars 2018.

7 - www.ouest-france.fr/economie/entreprises/enedis/compteur-linky/linky-a-tours-une-femme-malade-obtient-le-retrait-de-son-compteur-par-la-justice-7082088

- www.actu-environnement.com/ae/news/justice-pathologie-electrosensibilite-32747.php4

long terme des effets non thermiques des champs électro-magnétiques. En Italie et en Pologne, les normes de sécurité sont fixées à 6 V/m ; et en Belgique, à 3 V/m. Le Conseil de l'Europe préconise... entre 0,2 et 0,6 V/m⁸.

Dire que l'exposition aux ondes en France est très réglementée et très faible devrait donc prêter à discussion.

En fait, sur les centaines d'études scientifiques réalisées depuis les années 1990 sur ce sujet, un tiers de celles financées par l'industrie trouvent des effets physiologiques significatifs (mais concluent toujours que rien n'est encore démontré) ; 80 % des études financées sur fonds publics ou caritatifs mettent en évidence des effets biologiques inquiétants. On peut en déduire, prudemment, que la vérité n'est pas encore établie ; mais pourquoi les pouvoirs publics font-ils comme si seules les études de la première sorte existaient ? Est-ce que la santé de l'industrie compte plus que celle des populations ?

III- LA 5G, POUR QUOI FAIRE ? POUR QUELLE SOCIÉTÉ ?

Pourquoi est-il indispensable de déployer la 5G en France, d'après Bruno Le Maire, Cédric O et les services gouvernementaux qui ont rédigé la brochure destinée aux maires ?

Ils avancent au total quatre raisons, qui se recourent en partie :

- Pour que l'économie française soit plus compétitive
- Pour favoriser la « transition écologique »
- Pour éviter la saturation des réseaux 4G
- Pour ouvrir la voie aux innovations de l'Internet des objets.

8 Résolution 1815 de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en date du 27 mai 2011.

On verra au point IV que l'argument écologique est indéfendable. En attendant, soulignons que les autres arguments tournent en rond et que cette circularité vient masquer le choix de société qui se joue dans cette escalade technologique. On nous dit que la 5G va éviter la saturation des réseaux 4G... qu'on n'a d'ailleurs pas encore fini de déployer (p. 6). Pour l'instant, la 4G n'est pas saturée, mais « les usages sont amenés à se développer progressivement et ils ne peuvent pas tous être anticipés aujourd'hui ». Plutôt que de nous expliquer qui va nous amener ces usages et dans quel intérêt précisément, les auteurs préfèrent claironner : « une 5G utile, répondant aux besoins du plus grand nombre, est possible » (p. 6 toujours).

Il faut savoir que jusqu'ici, le trafic de l'Internet mobile augmente effectivement beaucoup chaque année, et que ce sont les vidéos regardées sur smartphone qui expliquent majoritairement cette hausse. Le fabricant Ericsson estime que la vidéo représentait 60 % du trafic mobile en 2018 et qu'elle pourrait atteindre 74 % en 2024⁹. Est-ce forcément « utile » ? Est-il indispensable que chacun puisse accéder, partout et tout le temps, à des milliers de films et de séries ? Surtout quand on sait que 27 % des vidéos regardées en ligne (sur terminal mobile ou pas) sont pornographiques¹⁰. Surtout quand on lit les cris d'alarme d'un certain nombre de professionnels de santé sur l'exposition massive des enfants et adolescents aux écrans¹¹.

La brochure gouvernementale s'attarde sur d'autres exemples, plus « smart », d'innovations attendues de la 5G. Dans le domaine de la santé : « développement de la télémédecine, gestion du matériel médical, maintien de la connexion pendant les déplacements

9 www.ericsson.com/49d1d9/assets/local/mobility-report/documents/2019/ericsson-mobility-report-june-2019.pdf

10 Voir le rapport du Shift Project : *Climat : l'insoutenable usage de la vidéo en ligne*, juillet 2019 (<https://theshiftproject.org/article/climat-insoutenable-usage-vidéo/>).

11 Voir l'interview du neuroscientifique Michel Desmurget : « Troubles de l'attention, du sommeil, du langage... La multiplication des écrans engendre une décérébration à grande échelle », *Le Monde* du 21 octobre 2019.

de malades ». En agriculture : « régulation de l'arrosage, fermes connectées, suivi des troupeaux et de leur santé ». En matière de transports : « gestion logistique pour une meilleure régulation des flux de circulation ». Mais **est-ce de cela que les citoyens ont besoin ? Des consultations médicales à distance, parce qu'il n'y a plus de généralistes ni d'hôpitaux autour de chez eux ? Des puces RFID sur les brebis, et des robots pour désherber et pulvériser des pesticides avec une précision électronique ? Des algorithmes pour régler le balai des trains privatisés et des camions toujours plus nombreux sur les routes ? Non.**

Ce que les mouvements sociaux, et une partie importante des votes « protestataires », réclament depuis 40 ans, ce sont des services publics à proximité ; une médecine humaine ; du personnel dans les gares et les trains ; que les agriculteurs puissent vivre de leur travail et produire une nourriture qui ne nuise pas à la santé de ceux qui la consomment. Développer les objets connectés, l'intelligence artificielle et les procédés de réalité virtuelle ne nous fera pas aller dans cette direction ; cela nous maintient au contraire sur la trajectoire anti-sociale et déshumanisante qui explique le désespoir d'une grande partie de la population.

On retrouve ce problème avec les autres exemples donnés pages 6-7, pour l'industrie, la sécurité routière, les services de secours : « ce que permet la 5G », au fond, c'est de faciliter l'élimination du travail humain et de la responsabilité personnelle. Partout, les technocrates partisans du haut débit ont pour idée directrice de supprimer des emplois, de remplacer les interactions et les décisions humaines par des logiciels et des automatismes.

La 5G est d'abord un projet industriel, au service des logiques de productivité, de rentabilité, d'automatisation, dans les entreprises et les administrations publiques. La conséquence d'une telle évolution est que plus aucun travail ne se fera sans écran et sans surveillance électronique. Il y

aura moins de médecins, d’infirmières, de guichets tenus par des humains au service du public ; il y aura moins d’enseignants, moins d’agriculteurs encore, moins de chauffeurs routiers même.

N’est-il pas temps de changer de direction ?

IV- UN IMPACT ÉCOLOGIQUE LARGEMENT MINIMISÉ PAR LES AUTORITÉS

❶ **Dernier point capital :** « la 5G a-t-elle des effets sur l’environnement ? » se demandent les auteurs de la brochure page 13.

❷ **Réponses :** « la 5G va entraîner une amélioration de l’efficacité énergétique d’un facteur 10 par rapport à la 4G d’ici 2025, pour une amélioration à terme d’un facteur 20 et plus. (...) [elle] permettra de contribuer à développer des réseaux intelligents qui aideront à mieux maîtriser notre consommation d’eau et d’électricité. » Pour Cédric O et Bruno Le Maire, elle est au service « d’une transition écologique responsable ».

Sur l’amélioration de l’efficacité énergétique, il semble que les auteurs évoquent l’efficacité de chaque antenne ou pylône pris séparément. Ils ne tiennent pas compte de la démultiplication des antennes que va nécessiter le déploiement de la 5G (ce qui est cohérent avec le fait qu’ils minimisent cette croissance, voir plus haut).

L’argument consistant à dire qu’à volume de données égal, la 5G serait plus économe, est inopérant puisque le but de son déploiement est justement de faire transiter plus de données, plus lourdes, en moins de temps. Elle sert à télécharger plus de vidéos plus vite, à connecter plus d’objets à Inter-

net. Elle va faire exploser le volume de données à stocker dans le *cloud*, c’est-à-dire en réalité dans des *data centers* qu’il faut alimenter en électricité jour et nuit.

Qui plus est, les sources d’information non gouvernementales n’indiquent aucun gain d’efficacité énergétique comparable à ce qui est annoncé dans la brochure, au contraire. Ainsi, les ingénieurs du Shift Project, groupe d’experts financé par EdF et favorable *a priori* aux nouvelles technologies, parlent d’« un consensus [sur le fait] qu’un équipement 5G consomme trois fois plus qu’un équipement 4G, et qu’ajouter des équipements 5G aux sites existants (2G, 3G, 4G) conduira à doubler la consommation du site. (...) Au final, avec [le déploiement de trois fois plus de sites, conformément aux souhaits du gouvernement], la consommation d’énergie des opérateurs mobiles serait multipliée par 2,5 à 3 dans les cinq ans à venir (...) soit une augmentation de 2 % de la consommation d’électricité du pays¹². » Ces estimations ne sont pas de simples projections différentes de celles des instances officielles françaises, elles se basent sur les mesures faites en Chine suite au déploiement de 80 000 premiers sites 5G en 2019¹³. Les opérateurs de téléphonie chinois indiquent que leur facture d’électricité a considérablement augmenté depuis lors. À tel point que China Unicom a éteint ses antennes la nuit dans la ville de Luoyang pour faire des économies ; et que certaines municipalités ou régions chinoises ont décidé de subventionner l’électricité dédiée à la 5G¹⁴ ! Élus locaux de France et de Navarre, aurez-vous l’envie et les moyens de refinancer Bouygues, Free ou Orange s’ils viennent frapper à votre porte en se plaignant de ce que leur coûte le nouveau réseau mobile ?

12 Hugues Ferreboeuf, Jean-Marc Jancovici, « La 5G est-elle vraiment utile ? », tribune dans *Le Monde* du 9 janvier 2020.

13 Voir le Livre blanc de Huawei sur la 5G, et l’article de chercheurs de China Mobile dans *Nature Electronics*, cités par Marceau Coupechoux dans son article déjà mentionné plus haut (<https://reporterre.net/5G-un-ogre-energetique-en-puissance>).

14 www.lightreading.com/asia/china-aims-to-drive-down-5g-power-cost/d/d-id/765140

Enfin, la vision d'une « transition écologique » basée sur l'informatique repose sur une myopie plus ou moins volontaire : la plupart des décideurs, à l'échelle nationale et européenne, ne veulent pas voir l'impact écologique global du système numérique en expansion constante. Le problème dépasse la question de l'électricité consommée par tel type d'antenne, par les vidéos en ligne, par les milliards de requêtes quotidiennes sur les moteurs de recherche. Ces consommations sont effectivement monstrueuses, mais l'impact écologique du système numérique et de l'étape 5G, c'est aussi la fabrication de toujours plus de smartphones, de puces RFID, d'écrans tactiles, de batteries et autres composants électroniques de pointe. Considérer que les réseaux intelligents vont contribuer à une moindre destruction de notre milieu naturel, c'est fermer les yeux sur les quantités faramineuses de métaux qu'il faut extraire des sols pour les mettre en place ; sur l'eau que ces productions consomment ou souillent ; sur l'énergie que tout cela demande.

Même si l'on ne considère que le problème des gaz à effet de serre (alors que le désastre écologique en cours ne se réduit absolument pas à cela)...

même si l'on considère que le respect des Accords de Paris de 2015 suffirait à éviter un réchauffement de l'atmosphère compatible avec la vie (ce qui n'est pas du tout certain)...

l'équation est simple et terrible : pour contribuer à limiter la hausse des températures à la fin du siècle, il faudrait que le système numérique diminue ses émissions de CO2 ; or, ces dernières années, elles augmentent de 9 % par an. Et le passage à la 5G ne peut qu'aggraver la situation, si l'on accepte de prendre en compte honnêtement l'ensemble de ses impacts¹⁵.

15 Voir Célia Izoard, « 5G : Xavier Niel a menti », *Reporterre*, 5 décembre 2020 (<https://reporterre.net/5G-Xavier-Niel-a-menti>).

PAROLES

« On estime aujourd'hui que l'efficacité énergétique des réseaux 5G sera multipliée par 10 en 10 ans, là où le trafic sera multiplié entre 100 et 1000 fois (...) D'après Huawei, la consommation énergétique d'un équipement 5G augmente de 300 % comparée à celle d'une configuration similaire en 4G. »

Gauthier Roussilhe, *La Controverse de la 5G*, rapport disponible en ligne sur Internet

« Paradoxalement, plus on dématérialise, plus on utilise de matières. Plus on miniaturise et complexifie les composants, plus on alourdit leur impact sur l'environnement. La production de composants complexes exige beaucoup d'énergie, des traitements chimiques et des métaux rares : le tantale, par exemple, indispensable aux téléphones portables ; ou l'indium, indispensable aux écrans plats LCD. Les fabricants sont en train d'épuiser ces minerais précieux à un rythme inégalé. En moyenne, il faut mobiliser de 50 à 350 fois leur poids en matières pour produire des appareils électriques à forte composante électronique, soit par exemple 800 kg pour un ordinateur portable et 500 kg pour un modem. »

Rapport de l'Ademe, Agence pour la maîtrise de l'énergie, *La Face cachée du numérique*, 2018, p. 6, www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-face-cachee-numerique.pdf

« Au niveau mondial, les déchets électriques et électroniques sont en très forte augmentation. 85 % ne sont pas triés de manière adéquate et terminent en incinération ou en décharge. Les « mâchefers », résidus d'incinération, sont pudiquement déversés en décharge, quand ils ne sont pas utilisés en sous-couche routière ou pour viabiliser des lotissements, alors qu'ils sont bourrés de métaux lourds. Traiter correctement les 15 % restants (...) est coûteux. Une partie de ces 15 % est donc « exfiltrée », vendue

et exportée comme matériel d'occasion, pour circonvenir à la convention de Bâle sur le transport des matières dangereuses. Elle termine sa route dans les circuits informels de recyclage, dans les bidonvilles d'Accra (Ghana), de Lagos (Nigeria), de Bangalore (Inde), de Karachi (Pakistan) ou de Guyu (Chine). Les circuits électroniques y sont brûlés à l'air libre, des acides sont utilisés pour nettoyer les métaux récupérés, les métaux lourds comme le plomb, le cadmium, l'arsenic, mais aussi des polluants organiques, se déversent et polluent durablement les sols, les rivières et les nappes phréatiques. C'est un désastre écologique irréversible, sans compter l'atteinte à la santé des populations et des travailleurs, et donc des enfants. »

Philippe Bihoux, Karine Mauvilly, *Le Désastre de l'école numérique*, Seuil, 2016

« Dans un rapport publié samedi 19 décembre, le Haut Conseil pour le Climat sonne l'alarme. L'autorité indépendante estime que le déploiement de la 5G en France, qui a débuté cet automne, risque non seulement d'augmenter la consommation d'électricité, mais aussi d'accentuer significativement l'empreinte carbone du numérique. (...) Contrairement à ce que répètent les opérateurs, le HCC estime que l'impact carbone du déploiement de la 5G ne sera pas neutre. Selon ses calculs, il pourrait ajouter entre 2,7 millions de tonnes (Mt) et 6,7 Mt d'équivalent CO₂ en 2030. (...) Les trois quarts [de cette augmentation significative induite] par la 5G sont liées à la fabrication des équipements de réseau (davantage d'antennes), de centres de données (multiplication des data centers) et, bien sûr, des terminaux. Smartphones mais aussi casques de réalité virtuelle, objets connectés... »

Stéphane Mandard, *5G : une empreinte carbone pas neutre, alerte le Haut Conseil pour le Climat*, Le Monde du 19 décembre 2020



CONCLUSION

Mesdames, Messieurs, si vous désirez en savoir plus sur tous ces points et quelques autres, vous pouvez lire les articles cités, ou référencés dans les notes. Pour avoir une vue d'ensemble approfondie, deux ouvrages me semblent particulièrement pertinents sur le sujet : le livre du journaliste Nicolas Bérard, *5G, mon amour. Enquête sur la face cachée des réseaux mobiles* (éditions Le Passager clandestin/L'Age de faire, 2020) ; et le rapport en ligne spécialement dédié aux élus locaux par son auteur, Gauthier Roussilhe, *La Controverse de la 5G. Comprendre, réfléchir, décider ensemble* (juillet 2020, <http://gauthierroussilhe.com/fr/projects/controverse-de-la-5g>).

Surtout, écoutez vos administrés, y compris celles et ceux qui sont inquiets. Car, contrairement à ce que sous-entendent avec condescendance Bruno Le Maire et Cédric O dans leur lettre aux maires, il y a des raisons de l'être. Comme vous avez pu vous en rendre compte en lisant ces quelques paragraphes, il y a matière à débat. Il y a (il y aurait...) besoin de temps pour réfléchir, et éviter de se retrouver bientôt devant le fait accompli, comme trop souvent ces dernières décennies.

Les élus locaux ont peu de pouvoir face aux opérateurs de téléphonie mobile, la plupart de leurs prérogatives ont été supprimées par des lois ou décrets successifs. Face aux projets de nouvelles antennes, il leur reste quelques marges de manœuvre en termes d'urbanisme. Et il leur reste leur parole, qui comme à propos des compteurs Linky, peut donner une légitimité au débat. Il est urgent d'arrêter de considérer le développement technologique comme une fatalité, car il est en réalité le résultat d'un incroyable volontarisme industriel et politique. Il est temps de le mettre en discussion, et de s'y opposer, quand il est clairement porteur de régressions.



CONTACT

Matthieu Amiech, mairie de Saint-Michel-de-Vax
81140 Saint-Michel-de-Vax

ou

gr.marcuse@tutanota.com

● Réponses nécessaires au guide *L'essentiel sur la 5G* diffusé à l'ensemble des élus municipaux de France en décembre 2020. ►